AGRICULTURE GIRONDE

Dans le département de la Gironde, 65 000 salariés travaillent pour la production agricole. C'est dire que la contribution des salariés est essentielle à la pérennisation et au développement de l'Agriculture.
En dépit de cette réalité incontournable, nous subissons ici comme ailleurs, la précarisation de l'emploi.
Lors de la négociation des salaires du 11 juillet 2012, les employeurs non pas voulus discuter des propositions faites par les organisations syndicales des salariés.
Le niveau de la masse salariale ne peut être invoqué pour expliquer les difficultés du secteur.
Les représentants des employeurs, en annonçant une non revalorisation de la grille salariale mettent les trois premier coefficients de la grille au SMIC (Catégorie A, B et C à 9,40 euros)
Les représentants de la CGT dénoncent le blocage du dialogue social dans le département.
Les représentants des employeurs en refusant de négocier voudraient nous obliger à cautionner la stagnation des salaires et la baisse du pouvoir d'achat des salariés, nous nous y refusons.
Les employeurs ne prennent pas en compte que c'est bien la force de travail qui reste la seule créatrice de richesse et sont entrain « de scier la branche sur laquelle, ils sont assis ». Ils souffrent d'une pénurie de main d'œuvre et se demandent pourquoi. Aujourd'hui la part des dépenses incontournables (loyer, assurances, téléphone, électricité, gaz…..) représente 70% du revenu des salariés. La part de l'alimentation dans le budget des ménages atteints 25%.
Les salariés agricoles ne peuvent continuer à survivre et voir leur métier dévalorisé.

50% des TMS (Troubles Musculosquelettiques) nationaux liés à la viticulture sont issus du département de la Gironde. Cela fragilise la pérennité de notre système de prévoyance et de santé sur notre département. Lors de la rencontre du 11 juillet les employeurs ont fait valoir que les TMS étaient dus « à l'hygiène de vie des salariés » et qu'ils devraient par conséquent en porter le poids financier. Quelle honte ! Au-delà de la non revalorisation de la grille, les salariés devraient supporter le coût engendré par des mauvaises conditions de travail.
De plus au vu de la gestion de la prévoyance par AGRICA Prévoyance dans le département de la Gironde, nous réaffirmons notre exigence de nouvelle négociation pour parvenir à un accord national unique qui assurerait des garanties solides et une meilleure répartition des cotisations entre employeurs et salariés (60% employeurs et 40% salariés). Cela permettrait une mutualisation totale et une solidarité qui ne ferait pas la part belle à des accords départementaux et régionaux désastreux !

Nous n'accepterons jamais des propositions qui ne font que précariser et paupériser les salariés !
Le comportement patronal témoigne du mépris des employeurs pour les salariés de l'agriculture.

L'Agriculture, c'est l'avenir, nous en sommes des maillons essentiels.

Portons nos revendications et défendons nos droits !

Collectif Agriculture CGT Gironde, 44 cours Aristide Briand , 33075 Bordeaux Cedex
Tel 05 57 22 71 40 ● fax 05 56 02 38 19 ● http://www.cgt-gironde.org ● E-mail : ud@cgt-gironde.org

FNAF Fédération Nationale Agroalimentaire et de la Forêt - CGT, 263 rue de Paris, case428, 93514 MONTREUIL Cedex
Tél. 01 48 18 83 27 – fnaf@fnaf.cgt.fr